

Honoraires

Des soins remboursables les plus courants

titre professions particulier: Dentiste généraliste

Nom BOLLENS Lorène
 Numéro Inami 3-1008524-001
 Numéro BCE 0554970553

titre professions particulier: Dentiste généraliste

Nom URBAIN Fiona
 Numéro Inami 3-2027024-001
 Numéro BCE 0757548917

titre professions particulier: Dentiste généraliste

Nom SEMOULIN Clara
 Numéro Inami 3-0095536-010
 Numéro BCE 1000099989

Dispensateurs de soins NON conventionnés

titre professions particulier: Dentiste généraliste

Nom DUBOIS Aurélie
 Numéro Inami 3-1811446-001
 Numéro BCE 0704634130

titre professions particulier: Dentiste généraliste

Nom BUDZINSKI Erika
 Numéro Inami 3-2020985-001
 Numéro BCE 0778712436

titre professions particulier: Dentiste Spécialiste Stomatologue

Nom BRESSAND Hubert
 Numéro Inami 3-1017036-005
 Numéro BCE 697624592

Modèle d'affiche fixé par le Comité de l'assurance le 11/12/2023

Montants mis à jour le

01-03-24 ***

Description des soins	Intervention modérateur	+ Ticket +supplément max	Intervention Inami		A charge du patient		
			Intervention Inami	Intervention Inami (horsTSB)	Ticket Modérateur patient	Ticket Modérateur patient (Hors TSB)	Supplément Patient maximum
Consultation au cabinet d'un praticien de l'art dentaire, à partir du 19ème anniversaire Code nomenclature *: 301011	Assuré ordinaire	150,00 €	24,50 €	/	5,5	/	120,00 €
	Bim	150,00 €	30,00 €	/	0	/	120,00 €
Examen buccal préventif jusqu'au 18e anniversaire Code nomenclature*: 371615, 371571	Assuré ordinaire	150,00 €	54,50 €	/	0	/	95,50 €
	Bim	150,00 €	54,50 €	/	0	/	95,50 €
Examen buccal annuel de 18e au 19e anniversaire Code nomenclature*: 371593	Assuré ordinaire	150,00 €	74,50 €	/	0	/	75,50 €
	Bim	150,00 €	74,50 €	/	0	/	75,50 €
Examen buccal annuel à partir du 19e anniversaire Code nomenclature*: 304393	Assuré ordinaire	150,00 €	71,00 €	/	3,5	/	75,50 €
	Bim	150,00 €	74,50 €	/	0	/	75,50 €
Obturation(s) de cavité(s) sur 2 faces d'une dent à partir du 19e anniversaire Code nomenclature*: 304393	Assuré ordinaire	150,00 €	47,00 €	38,00 €	9	18	94,00 €
	Bim	150,00 €	56,00 €	55,00 €	0	1	94,00 €
Honoraires complémentaires pour l'utilisation de techniques adhésives pour obturation de cavité(s) et/ou restauration, sur dents définitives, à partir du 19e anniversaire, par dent Code de nomenclature*: 303590	Assuré ordinaire	150,00 €	11,00 €	9,50 €	3	4,5	136,00 €
	Bim	150,00 €	14,00 €	14,00 €	0	0	136,00 €
Première radiographie intrabuccale de dent ou de groupe de dents sur un même cliché, à partir du 18e anniversaire Code nomenclature*: 307031	Assuré ordinaire	150,00 €	12,50 €	11,00 €	2,5	4,5	135,00 €
	Bim	150,00 €	15,50 €	15,50 €	0	0	134,50 €

*Ce sont les codes de nomenclature pour les patients en soins ambulatoire, les mêmes prestations sont applicables avec un code différent pour les patients hospitalisés

**En cas d'exigences particulières du bénéficiaire, telle que le lieu ou l'heure du traitement, sans qu'il y ait nécessité dentaire ou médicale, l'honoraire maximum demandé peut dépasser les honoraires mentionnés

***Le dispensateur a l'obligation de mettre à jour l'affichage en fonction des tarifs officiels et/ou des tarifs pratiqués

Non conventionné - Un dispensateur des soins non conventionné peut s'écarter des tarifs de l'INAMI (appliquer des suppléments)

Assuré ordinaire - Bénéficiaires sans intervention majorée

Bim - Personne qui a le droit à une intervention plus élevée de l'INAMI (bénéficiaire de l'intervention majorée)

Honoraires maximums - Montant maximal que vous payez pour ces soins. Il se compose de l'intervention de l'INAMI, du ticket modérateur et des suppléments éventuels

Intervention INAMI - Partie de l'honoraire que l'assurance obligatoire soins de santé prend en charge

Ticket modérateur patient - Partie Maximale de l'honoraire que vous prenez en charge, à côté des suppléments éventuels

Hors TSB (Trajet de soins bucaux) - Pour certaines prestations, l'intervention dans la part personnelle du patient augmente s'il n'a pas bénéficié de remboursement pour les soins dentaires effectués au cours des deux années civiles précédentes

Supplément patient - Montant max, qu'un dispensateur de soins facture en plus de l'honoraire INAMI

Que payez-vous chez le dispensateur de soins ?

Le montant total (intervention + ticket modérateur + supplément). Votre mutualité vous rembourse le montant de l'intervention INAMI
 OU
 uniquement le ticket modérateur et les suppléments éventuels (si le dispensateur de soins applique le tiers payant).

Ces tarifs s'appliquent uniquement aux personnes assurées auprès de l'assurance obligatoire des soins qui remplissent toutes les conditions de remboursement et si ces conditions de remboursement sont remplies

Vous avez le droit d'obtenir toute information quant aux répercussions financières des soins

Adresse du cabinet: 32 avenue de la libération 7011 Ghlin

Numéro de téléphone: 0485/11.51.21

Site web: www.dentiste-mons.be

adresse e-mail: centredesantdentaire@gmail.com

Forme juridique: Centre de Santé dentaire SRL

Assurance pro: AMMA assurances a.m. 39/1 Avenue des arts B-1040 Bruxelles Belgique

Adresse siège social: 34, avenue de la libération 7011 Ghlin Belgique

Autorités de contrôle compétente

VISA: SPF Santé Publique, Dir. Générale des professions de santé, Avenue Galilée 5/02, 1210 Bruxelles

INAMI: Avenue Galilée 5/01, 1210 Bruxelles

Reconnaissance de titre professionnel particulier: direction de l'Agrément des Prestataires de Soins de Santé (DAPSS), Rue Adolphe Lavallée 1. 1080 Bruxelles

Licence de radiographie Dentaire: Agence Fédérale de contrôle Nucléaire (AFCN)

Rue du marquis 1/6a, 1000 Bruxelles